

Fleuriste

Réaliser des compositions harmonieuses de fleurs et végétaux.

SON MÉTIER

Le travail du/de la fleuriste commence par la sélection et l'achat des fleurs, des plantes et des arbustes, chez un-e grossiste ou sur les marchés spécialisés. Une fois entreposés au magasin, les végétaux font l'objet de soins multiples : coupe des tiges, arrosage, rempotage, lutte contre les parasites, etc.

Le/La fleuriste assure aussi la vente de toute production florale, il-elle conseille sa clientèle. Ensuite seulement, place à l'artiste et au mariage des couleurs et des textures !

En fin de journée, rarement avant 19h30, le/la fleuriste fait les comptes, range, nettoie et évalue quelles variétés devront être achetées le lendemain... dès l'aube !

DIPLÔMES

CAP

- Fleuriste

BAC PROFESSIONNEL

- Technicien conseil vente de produits de jardin

BREVET PROFESSIONNEL

- Fleuriste

OÙ ET COMMENT ?

Le/La fleuriste exerce dans un petit commerce, au rayon végétal des grandes surfaces, en jardinerie ou sur les marchés. Il-Elle peut adhérer à un réseau de transmission florale, spécialisé dans la livraison de bouquets à distance. C'est un métier exigeant car le travail s'effectue souvent debout, dans une ambiance fraîche et humide, avec des horaires chargés, y compris les samedis, dimanches et jours fériés (1^{er} mai, Saint-Valentin, fête des mères, Toussaint...). C'est un métier contre-indiqué pour les personnes souffrant d'allergie au pollen.

SES QUALITÉS

Aimer les fleurs ne suffit pas pour s'épanouir dans ce métier. Le/La fleuriste est d'abord un-e technicien-ne. Ses connaissances en botanique et en horticulture lui permettent d'apporter les soins adaptés à chaque variété.

Autres compétences nécessaires : des facultés d'organisation, une bonne aptitude à la gestion et le sens du commerce pour fidéliser la clientèle.

Mais ce sont des qualités telles que la créativité, le sens artistique, la capacité à jouer avec les tendances du moment et à inventer des compositions originales... qui font toute la différence.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Chaque année, 1 000 à 1 300 postes sont à pourvoir, soit en boutique, soit en hypermarché. 75 % des salarié-e-s mettent à leur compte (création ou reprise) après quelques années d'expérience.

Salaires de début : 1 467€ brut par mois. Un-e responsable de magasin peut gagner beaucoup plus, selon le chiffre d'affaires de son point de vente.

Éric – Fleuriste

« J'ai choisi ce métier parce qu'il me donne le sentiment d'être libre. Je n'ai pas l'impression de travailler. L'ambiance est toujours très conviviale. Chaque journée est remplie de demandes variées pour accompagner les gens dans les petits et les grands moments de leur vie, autant de petits bonheurs. Aujourd'hui tout change. Il y a la boutique, mais aussi de plus en plus de commandes par Internet, par fax, avec le plaisir à la livraison ! »